

Compte-rendu du groupe de travail

Plaines ouvertes

Mardi 27 novembre 2012, 9h30 – 12h30, salle Marais Poitevin, DREAL,
Poitiers

Rappel de l'ordre du jour

- Rappel des conclusions de la réunion précédente et validation du compte-rendu ;
- Présentation et discussion sur la méthodologie d'identification des réservoirs de biodiversité ;
- Construction des réservoirs de biodiversité avec les participants et discussion.

Synthèse des échanges

Listes d'espèces

- La liste d'espèces retenues pour la caractérisation des réservoirs de biodiversité répertorie surtout des vertébrés (dont oiseaux et chiroptères) et un cortège d'espèces végétales, celui des plantes messicoles. Cependant, le manque de connaissances sur les invertébrés, dont les insectes pollinisateurs, qui participent à la pollinisation des espèces de grandes cultures est noté. Pour les espèces de chiroptères, il s'agira de déterminer les espèces les plus déterminantes pour la sous-trame plaines ouvertes.
- Le manque de connaissances sur les insectes est un facteur limitant pour les intégrer dans la liste d'espèces, mais le croisement d'autres données permettrait d'améliorer la connaissance de la localisation de ces espèces par exemple :
 - La nature des sols : hydromorphes ou « séchant » qui peuvent influencer la présence d'insectes
 -
 - Les données du CNRS et du laboratoire d'entomologie de l'INRA.
- Les copilotes de l'étude vont se rapprocher du CNRS et de l'INRA pour déterminer si un lien peut être établi entre nature du sol et richesse en insectes. La prise en compte de ce facteur physique permettrait de définir un potentiel par secteur à étudier dans la sous-trame.

Espaces à prendre en compte selon les orientations nationales

- Les ZHIEP figurent parmi les espaces à prendre en compte obligatoirement. Certains SAGE ont identifié, ou étudient les espaces correspondant. Mais aucune ZHIEP n'est encore arrêtée par décret en Poitou-Charentes. On utilisera Les données de prélocalisations des zones humides disponibles, mais il n'y pas lieu de considérer qu'il s'agit de zonages « obligatoires » ou à retenir tels que. Distinguer les zones d'interventions des zones de préemption des départements au titre des ENS : les zones d'intervention sont destinées à des analyses futures et complémentaires que les collectivités doivent mener. A ce stade, il ne semble pas pertinent de les retenir, contrairement aux espaces de préemption.

Effets d'échelle

- Il est rappelé que les documents de travail sont fournis à l'échelle régionale. Cependant le SRCE élaborera un atlas cartographique des continuités écologiques régionales à l'échelle du 1/100 000ème. Pour les collectivités qui n'auront pas encore engagé la définition de leur Trame Verte et Bleue à l'échelle de leurs documents d'urbanisme, le SRCE fournira des conseils méthodologiques qui permettront l'appropriation de la démarche et sa prise en compte à l'échelle locale.
- La définition de réservoirs de biodiversité et de corridors à l'échelle régionale permettra d'orienter les collectivités vers une meilleure prise en compte de certains milieux identifiés par le SRCE sur leur territoire et des espèces à protéger.

Méthodologie de la modélisation et groupes de travail

- Pour la modélisation, la carte de synthèse est obtenue en superposant les différentes cartes des paramètres de l'écologie des paysages, ou indices, sans pondérer ces indices les uns par rapport aux autres. A l'issue du groupe de travail et de l'atelier sur les productions cartographiques, on s'interroge sur les possibilités de pondérer chaque indice, sachant que les échelles de valeurs utilisées (valeurs maximales différentes) introduisent déjà de fait une pondération. Aucun élément de connaissance ne permet de proposer une pondération particulière.
- Indice de fragmentation et indice de naturalité : l'indice de naturalité maximal est à associer à la prairie.
- Indice d'hétérogénéité : des doutes sont émis sur la pertinence de ce critère. L'utilisation du RPG à la maille (taille à définir) est une piste à suivre pour mieux mettre en évidence l'hétérogénéité culturelle.
- Indice surface-compacité : cet indice n'appelle pas de remarque particulière.
- La connectivité est également à mieux pondérer. La connectivité est un indice qui permet de mettre en évidence des zones naturelles assez proches. Une zone de plaines ouvertes supérieure à 2000 ha interceptant dans une zone tampon de 2 km d'autres zones naturelles de type plaines ouvertes aura une bonne connectivité (critères proposés par le CETE SO). La connectivité s'améliore dès lors que le nombre de zones naturelles compris dans la zone tampon est grand. Cependant, les critères choisis (surface > à 2000 ha et zone tampon de 2 km) doivent être précisés plus finement.
- Indice sur la densité de haies : des interrogations sont émises sur ce critère. Il est demandé de ne pas augmenter la pondération de ce critère. L'évolution de la pondération sera envisagée en fonction des résultats de la modélisation mise à jour.
- L'indice SOLAGRO pose question car il privilégie les données sur les arbres isolés au détriment des haies. Le RPG paraît plus intéressant pour mieux caractériser les secteurs de plaines ouvertes.

Travail en sous-groupe

Le travail en sous groupe a permis de réfléchir à grand trait sur les périmètres possibles des réservoirs de biodiversité sur la base des résultats de la modélisation : soit dans le sens de confirmer des grands secteurs comme représentatifs de réservoirs, soit jugeant d'autres espaces comme moins pertinents. Ce travail sera numérisé et compilés pour aider à caler la suite de la démarche.

Suites de la réunion

Afin de préparer au mieux la prochaine réunion qui devrait avoir lieu en mars 2013 (portant sur la validation des réservoirs de biodiversité et l'analyse des corridors écologiques) les participants peuvent transmettre :

- des propositions et avis, amendements concernant **les espèces** à prendre en compte pour la définition des réservoirs de biodiversité (espèces indicatrices d'une sous-trame permettant de préciser et localiser les réservoirs de biodiversité) ;
- des remarques/amendements à la « **construction** » **des réservoirs de biodiversité**, en complément du travail qui a été fait en ateliers ;
- des remarques ou réflexions sur les indices de la modélisation ;
- tous autres compléments jugés utiles.

La cartographie issue du présent groupe de travail sera mise à disposition des participants afin qu'ils puissent poursuivre le travail d'analyse des réservoirs, à l'instar de ce qui a été fait en séance.

Les fiches état/pression modifiées et intégrant les remarques des participants seront téléchargeables sur l'espace collaboratif du site internet trame verte et bleue en Poitou-Charentes.

Les délais de retour de la part des participants seront précisés ultérieurement.

Un travail d'échange en Comité Scientifique et Technique sera organisé début février pour orienter ou valider les résultats des groupes de travail.

Le prochain atelier pourrait avoir lieu en mars et visera à finaliser le travail sur les réservoirs de biodiversité et/ou entamer l'analyse des corridors.

Informations pratiques et coordonnées équipe projet

Lien, identifiant et mot de passe du site collaboratif :
 Site internet TVB : <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/>
 Espace collaboratif TVB : <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/-Espace-reserve-.html>
 Identifiant : groupetravail / mot de passe : groupetvb123

Les coordonnées de l'équipe TVB :

Bernard HERY, DREAL Poitou-Charentes, 05 49 55 65 59
bernard.hery@developpement-durable.gouv.fr

Anne-Sophie CHAPLAIN, Région Poitou-Charentes, 05 49 55 76 65
as.chaplain@cr-poitou-charentes.fr

Structures représentées et personnes présentes

Organisme	Nom
Agence MTDA	Caroline BOUSQUET
Agence MTDA	Hubert D'AVEZAC
Association Développement Apicole Poitou-Charentes	Frédéric LACROIX
Centre d'Etudes Techniques du Sud-Ouest, unité environnement	Stéphane MAGRI
Chambre Régionale de Poitou-Charentes	Jean LAMOUREUX
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Deux-Sèvres	Marie GARNIER
Conseil Régional	Anne-Sophie CHAPLAIN
Direction Départementale des Territoires de la Charente	Anne-Marie GALLO-CHOLLON
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes	Bernard HERY
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes	Alain VEROT
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes	Aurore PERRAULT
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Limousin	Marc CASTAGNE
Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural en Poitou-Charentes	Damien DESCHAMPS
Fédération Régionale des Chasseurs de Poitou-Charentes	Frédéric MAHE
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	Thierry CLAUSSE